ÉCOLE POLYTECHNIQUE
ÉCOLE D'INGÉNIEURS FONDÉE EN 1873
AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

BUREAU DU
REGISTRAIRE

Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079, succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3A7

le 12 janvier 1988.

Mesdames,
Messieurs,

Avec la nouvelle politique développée conjointement par l'Ecole Polytechnique et les administrateurs de notre fond de pension, de plus en plus d'employés(1) de Polytechnique vont joindre nos rangs de retraités avant l'âge de 65 ans. De plus, à cause de l'espérance de vie qui s'améliore d'année en année, la plupart des personnes retraitées, vont jouir d'une meilleure santé pour de plus nombreuses années. En d'autres termes, le troisième âge ralentit progressivement sa marche vers le quatrième âge.

Dans notre groupe, il y aura de plus en plus d'hommes et de femmes qui vivront de plus en plus vieux, et cela, toujours sans porter l'étiquette d'employés ou de patrons. En effet, dès qu'une personne prend sa retraite, elle vit à son propre rythme et jouit de son entière liberté. Nous pensons cependant, que raffermir nos liens en une sorte d'association "bona fide", dont on entrevoit déjà les orientations principales, fait partie d'un futur positif pour nous tous.

Il nous faut réaliser, et nous le réalisons en ce moment, que dans notre groupe, il y a, et il y aura de plus en plus des énergies et des compétences qui peuvent être mises, bénévolement ou non, au service d'individus et de divers organismes.

Les premiers mois d'une retraite, quand on est encore en pleine santé, c'est-à-dire, à peine au seuil du troisième âge, peuvent être euphoriques. Cependant, il est possible que les semaines et les mois passant, nous entrions dans une phase de dépaysement et de solitude. C'est presqu'un aboutissement normal, après une trentaine d'années passées dans un travail que l'on a accompli consciencieusement, et dont on a été coupé du jour au lendemain.

Il est possible aussi que pour quelques-uns d'entre nous, et c'est également normal, que nous ressassions des souvenirs de notre vie active avec nos anciens collègues de travail. Nous aimerions peut-être même, à l'occasion, participer

.../2

avec eux, qu'ils soient retraités ou non encore retraités, à des activités de groupe telles que: repas au restaurant, spectacles sportifs ou artistiques, parties de pêche ou de chasse, voyages, etc, etc.

L'idée de l'association des retraités de l'Ecole Polytechnique (A.R.E.P.: c'est une suggestion pour le sigle) nous est apparue plus clairement, il y a quelque temps, lors du décès d'un retraité de Polytechnique, dont nous n'avons appris la nouvelle que deux jours après les obsèques.

Dans de telles occasions, il s'agirait pour nous, qu'il y ait un point de contact, avec numéro de téléphone, à partir duquel, la nouvelle, bonne ou mauvaise, serait transmise rapidement à tous les autres retraités, et ce, de façon plus personnalisé que peuvent le faire les hebdomadaires de quartier ou les grands quotidiens. Nous croyons que nous trouverons dans nos rangs un nombre suffisant de bénévoles pour structurer un tel service en communication.

Afin de poser un premier geste en vue de cette association "bona fide", auriez-vous l'obligeance, si vous êtes d'accord, de remplir la feuille d'information ci-jointe et la retourner à:

Régime des rentes
Ecole Polytechnique
C.P. 6079, Succ. A,
Montréal (Qc)
H3C 3A7.

Gilles-M. Girard

par: Gilles-M. Girard,
Retraité de juin 1986.

(1) Le masculin, dans cette lettre, désigne également les femmes et les hommes.

cc: Messieurs Roland Bouthillette et Roland Doré.

GMG/nc

ASSOCIATION DES RETRAITES

DE

L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

PREMIERE REUNION le mardi 10 mai 1988, à 14:00, au local A-416 de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Tous les retraités, femmes et hommes, sont invités.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue

2. Objectifs de l'Association

3. Sigle de l'Association

4. Procédure de nomination
   . d'un président
   . d'un vice-président
   . d'un secrétaire

5. Varia

6. Clôture

N.B.: Vous êtes convoqués pour 14:00. Il y aura rencontre informelle avec vos anciens collègues de travail jusque vers 14:30.

La réunion devrait se terminer vers 16:00.

Nous vous rappelons que le masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

LE COMITE PROVISOIRE

par Gilles M. Isnard

Procès-verbal de la Réunion de fondation
de l'Association des retraités de l'Ecole Polytechnique
tenue à 14h mardi, le 10 mai 1988, dans la salle B.316
de l'Ecole Polytechnique

Avant l'ouverture de la réunion, MM. R. Bouthillette, président de la Corporation de l'E.P.M., et R. Doré, directeur de l'Ecole, ont eu la délicatesse de venir, tour à tour, saluer les retraités et souhaiter succès et longue vie à l'Association naissante tout en informant les personnes présentes de l'avancement des travaux d'agrandissement de l'Ecole et des récents développements dans le domaine académique. Par la suite, M. J. Godin, président du Comité d'administration du Régime des rentes, a bien voulu accepter de renseigner brièvement les retraités sur l'état actuel du Régime des rentes et sur les modifications envisagées, particulièrement en ce qui concerne l'indexation des rentes. Des remerciements leur sont adressés par M. G.-M. Girard au nom de l'assemblée.

Etaient présents:

Retraités: Mmes G. Caron, I. Desmarais et M.-R. Leblanc-Bernier.
MM. R.J. Bureau, D. Cassimatis, G. Charette, C. Collin, G.-M. Girard, A. Hone, J.R. Jutras, R.P. Langlois, E.P. Lauzon, J.B. Lavigueur, J.-L. Leblanc, P.-E. Lemieux, R. Lessard, N. Maliantovitch, L. Mitnyan, F. Munier, D. Papineau, I. Roy, A. St-Germain, M. St-Martin et J.-P. Tremblay.

Futurs retraités: MM. C. Clément et J. Granger.

Se sont excusés: Mme C. Buono, R. Duchesne-Leblanc et C. Lamarre.
MM. R. Boucher, P.-M. Côté, M. Demers, J. Dubuc, J.B. Jaillet, L.-C. Lahaye, J. Laurence, F. Leblanc et E.-M. Morel.

1. MOT DE BIENVENUE

M. G.-M. Girard, président du Comité provisoire, souhaite la bienvenue à toutes personnes présentes et déclare la réunion ououverte à 14h30. Il propose que M. J.R. Jutras agisse comme rapporteur. Accepté.

Le président soumet alors à l'assemblée l'Ordre du jour qu'il leur a adressé avec sa lettre du 14 avril et demande s'il y aurait des modifications à y apporter. Il est proposé d'ajouter les mots «.d'un trésorier» à l'article 4 et les sujets suivants sous Varia (article 5): assurance-maladie, nomination d'un observateur au Comité du Régime des rentes, cotisation, formation de comités, fréquence des réunions et signature des effets bancaires. L'Ordre du jour ainsi amendé est adopté à l'unanimité sur une proposition de M. R. Lessard appuyée par M. J. Granger.

B) NOMINATION D'UN OBSERVATEUR AU COMITE DU REGIME DES RENTES

M. R. Lessard juge souhaitable que les retraités soient représentés au Comité du Régime des rentes. Il mentionne qu'ailleurs, certaines associations de retraités sont représentées par un membre de plein droit; en ce qui concerne notre association, il est toutefois d'avis qu'un observateur suffirait. Il en fait la proposition. Celle-ci est appuyée par M. D. Papineau et acceptée à l'unanimité.

Il est alors proposé par M. C. Collin et appuyé par M. J.B. Lavigueur que M. R. Lessard soit désigné pour un mandat d'un an comme observateur au Comité du Régime des rentes de l'Ecole. Accepté à l'unanimité.

C) COTISATION: Le président est d'avis qu'il n'est pas opportun pour l'instant d'imposer une cotisation aux membres de l'Association. Il y a cependant lieu de prévoir qu'à certaines occasions, l'Association aura à se manifester et il serait alors utile qu'elle ait certains fonds à sa disposition. Une contribution volontaire de 5$ ou plus est suggérée. L'assemblée donne son accord. Le président demande alors que toute contribution soit adressée à la trésorière, Mme Gisèle Caron, à l'adresse des Services des finances de l'Ecole.

D) FORMATION DE COMITES: Le président souligne que, pour atteindre ses buts, l'Association devra prévoir la formation de certains comités. Le plus important pour l'immédiat serait un comité «Chaîne téléphonique» qui permettrait de rejoindre rapidement tous les membres dans des situations d'urgence. Déjà, plusieurs ont offert leurs services. Dès que ce comité sera formé, les membres seront informés du nom de leur chef de groupe. Par, ailleurs, il faudra prévoir aussi un comité de co-voiturage pour les personnes qui auraient besoin de transport pour participer aux rencontres, ainsi qu'un comité de loisirs qui verrait à susciter des occasions de rencontres.

E) FREQUENCE DES REUNIONS: Pour l'instant, selon l'avis de tous, il suffirait d'une réunion officielle de l'Association par année, cette réunion devant se tenir préférablement en mai. Des réunions spéciales pourront, toutefois, être convoquées s'il y a nécessité.

F) SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES: Le président mentionne que, présentement, l'Association a un compte en fidéi-commis qui est administré par les Services des finances de l'Ecole, ce qui est grandement apprécié. Il y aurait lieu, toutefois, de prévoir immédiatement la possibilité que ce compte devienne éventuellement auto-géré par l'Association. Il serait donc alors utile que des personnes soient d'avance autorisées à en signer les effets bancaires.

Il est, dès lors, proposé par M. J.-L. Leblanc, appuyé par M. J. Granger, que les effets bancaires de l'Association soient signés conjointement par le président et la trésorière. En l'absence de l'un ou de l'autre, le deuxième signataire sera le vice-président. Adopté.

2. OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Le président indique que l'objectif principal de l'Association prévue est d'assurer le mieux-être de tous les retraités de l'Ecole en favorisant des contacts plus réguliers avec l'E.P.M., ainsi qu'une communication interpersonnelle entre ses membres, que ce soit lors de rencontres organisées ou à titre personnel, particulièrement avec des membres qui, en raison de leur état de santé, ne peuvent participer aux rencontres. Un autre objectif est de défendre les intérêts des membres en ce qui concerne le Régime des rentes.

3. SIGLE DE L'ASSOCIATION

Il est proposé par M. R. Lessard et appuyé par M. B. Lavigueur qu'une association de retraités soit officiellement fondée sous le titre «L'ASSOCIATION DES RETRAITES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE (A.R.E.P.)». Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire demande alors que, pour fins d'archives, les lettres de M. G.-M. Girard datées du 18 février 1988, du 15 mars 1988 et du 14 avril 1988 soient versées au dossier de l'Association. Accepté.

4. PROCEDURE DE NOMINATION

Le président de l'assemblée suggère qu'en vue de la nomination du premier comité de direction de l'Association, un président d'élections soit nommé. Sur une question de privilège, M. C. Collin propose que le Comité provisoire formé de MM. G.-M. Girard, président-fondateur, R. Lessard, vice-président, et J.R. Jutras, secrétaire, ainsi que de Mme G. Caron, trésorière, soit nommé pour un mandat d'un an à la direction de l'Association. Cette proposition est appuyée par M. R.P. Langlois et adoptée à l'unanimité. M. J. Granger, futur retraité, adresse ses félicitations aux nouveaux élus.

5. VARIA

A) ASSURANCE-MALADIE: M. R. Lessard rappelle que les personnes âgées de plus de 65 ans ne sont pas admissibles au Régime actuel d'assurance-maladie de l'E.P.M. Comme une enquête est présentement en cours à l'Ecole relativement à certaines modifications à apporter au Régime, il se dit d'avis qu'il serait opportun de demander que les retraités actuels et futurs puissent y adhérer.

Il propose donc que l'Association adresse une requête en ce sens au Comité des avantages sociaux (aux soins de M. J.-P. Ménard). Cette proposition est appuyée par M. J.B. Lavigueur et adoptée à l'unanimité.

A la demande du président, M. R. Lessard accepte de débattre cette question auprès des instances appropriées. Tout renseignement pertinent sera transmis aux membres.

G) ADDENDA:

Le secrétaire est chargé de communiquer avec M. Bernard Lévy, responsable de l'édition de «Poly en bref» pour lui demander d'accepter de faire paraître, à l'occasion, dans cette publication, des nouvelles de l'Association.

Il est, par ailleurs, proposé par M. F. Munier et appuyé par M. E.P. Lauzon que des remerciements soient adressés à Mmes M. Thibodeau de Guire, V. Girard et M.-M. Monast pour la précieuse collaboration qu'elles ont apportée à M. G.-M. Girard au cours de ses démarches relatives à la fondation de l'Association. Adopté à l'unanimité.

Finalement, un vote unanime de reconnaissance est adressé à M. G.-M. Girard pour l'heureuse idée qu'il a eue de fonder une association pour les retraités et pour les efforts soutenus qu'il a déployés à cette fin.

6. CLOTURE

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur présence et déclare la réunion close à 15h15.

président

secrétaire

Ce 24 mai 1988

11 mai 1988

Objectifs de l'A.R.E.P.

1. Communication*
   de AREP aux membres
   " membres à AREP.
   interpersonnelle entre les membres.
2. Chaine téléphonique
3. Comité d'aide aux membres
4. Comité de loisirs : sportifs, culturels.
5. Comité de co-voiturage
6. observateur au comité d'administration de notre réseau de routes
7. Indexation des revenus de retraite
8. assurance maladie complémentaire et facultative pour les membres.

---

* Il est très important que l'AREP soit en communication régulière avec toutes les composantes de l'Ecole Polytechnique et à l'occasion, avec les médias.